

VILLE DE BOUXWILLER

67330

03/2016

**COPIE DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 mars 2016**

Sous la Présidence de M. Alain JANUS, Maire

Conseillers élus : 27 Conseillers en fonction : 27 Présents : 23 Procurations : 4

PRESENTS

- * M. JANUS Alain, Maire
- * M. HEINTZ Marc, 1^{er} Adjoint
- * Mme ROTH Ruth, 2^e Adjointe
- * M. TOUSSAINT Daniel, 3^e Adjoint
- * Mme LAPORTE Véronique, 4^e Adjointe
- * M. LE GOFF Jean-Charles, 5^e Adjoint
- * M. MICHEL Patrick, Maire-délégué d'IMBSHEIM,
- * M. RIEHL Marc, Maire-Délégué de GRIESBACH-LE-BASTBERG
- * M. MEISS Alain, Maire-délégué de RIEDHEIM
- * Mme CHRIST-DAPP Marie-Christine
- * M. FRITSCH Daniel
- * Mme GATAUX Nathalie
- * Mme GOETZ Joëlle, à partir du Point 4
- * Mme HAMM Danielle
- * Mme JACKY Sylvie
- * M. LANG Jérôme
- * Mme MEHL Louisa
- * M. MEYER Marc
- * Mme REIXEL Anny
- * Mme SCHWEITZER Laetitia
- * Mme SIEFER Astride
- * M. SUTTER Mathieu
- * M. VEIT Bernard

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

- * M. FATH Stéphane, procuration à M. RIEHL Marc
- * M. HUMANN Marcel, procuration à M. MICHEL Patrick
- * Mme MEHL Elodie, procuration à M. MEISS Alain
- * Mme ÖZDEMIR Fatma, procuration à M. HEINTZ Marc

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES

Point 1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Heintz est désigné en qualité de secrétaire de séance et chargé à ce titre de la rédaction du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal.

Point 2 : Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 2016

Le Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2016.

Aucune remarque n'étant exprimée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Déclaration d'intention d'aliéner**1) Dossier N° 0007 : Terrain lieudit Baumgarten à IMBSHEIM**

* Section 26

* Parcelle N° 180

* Superficie totale : 7,20 ares

* Prix de vente 1 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption.

Point 4 : Comptes administratifs 2015

Daniel Toussaint, Adjoint au Maire délégué aux finances, présente au Conseil Municipal les comptes administratifs de l'exercice 2015.

Les résultats s'établissent comme suit :

GESTION GENERALE						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	3 728 940,00	1 975 898,32	734 227,11	2 710 125,43	414 950,00	3 125 075,43
Recettes	3 728 940,00	2 450 954,97		2 450 954,97	448 318,00	2 899 272,97
Déficit				-259 170,46	33 368,00	-225 802,46
Section de fonctionnement						
Dépenses	4 253 090,00	3 382 595,44		3 382 595,44		3 382 595,44
Recettes	4 253 093,00	3 898 412,96	285 990,72	4 184 403,68		4 184 403,68
Excédent				801 808,24		801 808,24
EXCEDENT GLOBAL				542 637,78		576 005,78

SERVICE DE L'EAU						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	231 180,00	134 316,37	59 321,63	193 638,00	28 295,12	221 933,12
Recettes	231 180,00	138 507,90		138 507,90	14 000,00	152 507,90
Déficit				55 130,10	14 295,12	69 425,22
Section de fonctionnement						
Dépenses	128 550,00	88 262,36		88 262,36		88 262,36
Recettes	128 550,00	114 943,04		114 943,04		114 943,04
Excédent				26 680,68		26 680,68
DEFICIT GLOBAL				-28 449,42		-42 744,54
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	750 550,00	609 605,81		609 605,81	8 500,42	618 106,23
Recettes	750 550,00	504 887,40	231 988,78	736 876,18	63 462,00	800 338,18
Excédent				127 270,37	54 961,58	182 231,95
Section de fonctionnement						
Dépenses	349 670,00	142 969,19		142 969,19		142 969,19
Recettes	349 670,00	221 496,72	163 206,75	384 703,47		384 703,47
Excédent				241 734,28		241 734,28
EXCEDENT GLOBAL				369 004,65		423 966,23
LOTISSEMENT LES COTEAUX						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	1 381 077,86	179 438,93	177 338,93	356 777,86		356 777,86
Recettes	1 381 077,86	177 338,93		177 338,93		177 338,93
Déficit				-179 438,93		-179 438,93
Section de fonctionnement						
Dépenses	1 203 738,93	179 438,93		179 438,93		179 438,93
Recettes	1 203 738,93	179 438,93		179 438,93		179 438,93
Excédent				0,00		0,00
DEFICIT GLOBAL				-179 438,93		-179 438,93
ZONE INDUSTRIELLE EST						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	153 969,12	79 284,56	74 684,56	153 969,12		153 969,12
Recettes	153 969,12	74 684,56		74 684,56		74 684,56
Déficit				-79 284,56		-79 284,56
Section de fonctionnement						
Dépenses	79 284,56	79 284,56		79 284,56		79 284,56
Recettes	79 284,56	79 284,56		79 284,56		79 284,56
Excédent				0,00		0,00
DEFICIT GLOBAL				-79 284,56		-79 284,56

LOTISSEMENT RESIDENCE LE BASTBERG IMBSHEIM						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	0,00	0,00		0,00		0,00
Recettes	0,00	0,00		0,00		0,00
Excédent				0,00		0,00
Section de fonctionnement						
Dépenses	25 864,22	0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes	25 864,22	0,00	25 854,22	25 854,22		25 854,22
Excédent				25 854,22		25 854,22
EXCEDENT GLOBAL				25 854,22		25 854,22
LOTISSEMENT MUHLWEG RIEDHEIM						
Section d'investissement	Budget total	Réalisations	Report	TOTAL	Restes à réaliser	TOTAL
Dépenses	0,00	0,00		0,00		0,00
Recettes	0,00	0,00		0,00		0,00
Excédent				0,00		0,00
Section de fonctionnement						
Dépenses	38 868,56	38 858,56	0,00	38 858,56		38 858,56
Recettes	38 868,56	0,00	38 858,56	38 858,56		38 858,56
Excédent				0,00		0,00
BUDGET CLÔTURE						
RESULTAT EXCEDENT GLOBAL						724 358,20

Monsieur le Maire quitte la salle et le Conseil Municipal, présidé par Marc Heintz, 1^{er} Adjoint, approuve successivement et à l'unanimité, les comptes administratifs 2015 des 7 services.

Point 5 : Affectation des résultats 2015

Après approbation du compte administratif des budgets, le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de certains d'entre eux selon la réglementation en vigueur.

A. Budget Principal

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 801 808,24 € et un déficit d'investissement de 259 170,46 €.

Sur proposition de Monsieur Daniel Toussaint, Adjoint au Maire délégué aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter 225 802,46 € à la résorption du déficit d'investissement du Service Général :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	515 817,52
B. Résultats antérieurs reportés	285 990,72
C. Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	801 808,24

Investissement

D. Solde d'exécution de la section d'investissement	-259 170,46
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	33 368,00
F. Besoin de financement F = D + E	-225 802,46

AFFECTATION (de C)

G : Affectation en réserves au 1068 (sur n+1)	225 802,46
G = au minimum couverture du besoin de financement F	
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	576 005,78

B. Budget du service de l'eau

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 26 680,68 € et un déficit d'investissement de 55 130,10 €.

Sur proposition Monsieur Daniel Toussaint, Adjoint au Maire délégué aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter 26 680,68 € à la résorption partielle du déficit d'investissement du Service de l'eau :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	26 680,68
B. Résultats antérieurs reportés	
C. Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	26 680,68

Investissement

D. Solde d'exécution de la section d'investissement	-55 130,10
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	-14 295,12
F. Besoin de financement F = D + E	-69 425,22

AFFECTATION (de C)

G : Affectation en réserves au 1068 (sur n+1)	26 680,68
G = au minimum couverture du besoin de financement F	
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	

C. Budget du service de l'assainissement

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 241 734,28 € et un excédent d'investissement de 127 270,37 €.

En raison de l'excédent du budget d'investissement 2015, le Conseil Municipal prend acte du report de l'excédent de fonctionnement 2015 de 241 734,28 €, au budget de fonctionnement 2016.

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	78 527,53
B. Résultats antérieurs reportés	163 206,75
C. Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	241 734,28

Investissement

D. Solde d'exécution de la section d'investissement	127 270,37
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	54 961,58
F. Besoin de financement F = D + E	182 231,95

AFFECTATION (de C)

G : Affectation en réserves au 1068 (sur n+1)	
G = au minimum couverture du besoin de financement F	
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	241 734,28

D. Budget lotissement Résidence le Bastberg

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 25 854,22 € et aucun mouvement en investissement.

Le budget d'investissement 2015 n'étant pas déficitaire, le Conseil Municipal prend acte du report de l'excédent de fonctionnement 2014 de 25 854,22 €, au budget de fonctionnement 2016.

Point 6 : Comptes de gestion

Monsieur Daniel Toussaint, Adjoint au Maire délégué aux finances, soumet au Conseil Municipal les comptes de gestion de la Gestion Générale, du Service de l'Assainissement, du Service de l'Eau, du Lotissement les Coteaux, de la Zone Industrielle Est, du Lotissement Résidence le Bastberg à Imbsheim et du Lotissement Muehlweg à Riedheim, qui retracent la comptabilité du trésorier relative à l'exercice budgétaire 2015.

Il informe les conseillers municipaux que les résultats des comptes de gestion concordent exactement avec ceux des comptes administratifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2015.

Point 7 : Mise en place d'un dispositif de vidéo protection à Bouxwiller

Monsieur Jean-Charles Le Goff, Adjoint au Maire chargé des questions de sécurité présente un projet de mise en place d'un dispositif de vidéo protection couvrant la Grand rue et une partie de la rue du Canal.

Par 25 voix pour et 2 abstentions (Louisa Mehl et Bernard Veit), le Conseil Municipal se prononce pour la réalisation de ce projet et pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre chargée d'assister la Ville pour le choix technique des installations, pour la consultation d'entreprises et la rédaction d'un cahier des charges, puis pour l'analyse des offres et le choix d'un prestataire.

Point 8 : Achat de terrain pour la création d'un bassin d'orage à Riedheim

A Riedheim, parmi les travaux prioritaires du programme pluriannuel d'assainissement, figure l'aménagement d'un bassin de collecte des eaux pluviales en provenance du versant Ouest de la commune (côté Imbsheim). Il s'agit de collecter les eaux de ruissellement provenant des chemins agricoles pour éviter qu'elles ne se déversent dans le réseau d'assainissement, surchargent les canalisations et provoquent ainsi des déversements d'eaux usées dans le milieu naturel.

Une étude de sol permettra d'affiner le dimensionnement du bassin actuellement estimé à 300 m³, en fonction de la perméabilité du sol et du foncier disponible.

Un terrain de 22.62 ares, cadastré section 24 parcelle n°89, situé au lieu-dit Specht et appartenant à l'Hôpital de Bouxwiller semble particulièrement adapté pour accueillir ce bassin. L'EHPAD est prêt à le céder à la Ville pour un prix de 38 € de l'are, soit un montant total de 859.56 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acheter cette parcelle au prix de 38 € l'are pour un montant total de 859.56 € et autorise le Maire à solliciter les subventions inhérentes à cette opération.

Point 9 : Achat de terrains à l'Association Foncière de Bouxwiller

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce pour l'acquisition par la Ville pour 1 € symbolique, de deux parcelles appartenant à l'Association Foncière de Bouxwiller, cadastrées section 20 n°300 et section 19 n°132, d'une contenance de 6,10 ares et 2,75 ares (situées en bordure de la piste cyclable au nord de la zone d'activité intercommunale),

- décide de contractualiser cette transaction par un acte administratif,
- autorise Marc Heintz, 1^{er} Adjoint, à signer l'acte administratif portant transfert de propriété,

Point 10 : Subvention Maths sans frontières

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer au lycée Adrien-Zeller de Bouxwiller une subvention de 100 € lui permettant de primer les classes et les élèves qui participent à la compétition « Mathématiques sans frontières 2016 ».

Point 11 : Travaux d'accessibilité de l'école élémentaire Marguerite Thiébold

L'agenda d'accessibilité a permis d'inventorier des travaux de mises aux normes à prévoir dans la Commune. Pour l'année 2016, la Ville prévoit notamment de réaliser des travaux dans l'école élémentaire Marguerite Thiébold tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Dépenses		€ HT	
Mise aux normes sanitaires	WC PMR du bâtiment de l'extension (lavabo + barre ferme porte)	4 226 €	6 620 €
	WC côté cour filles (abaissement d'un lavabo, un nouveau WC handicapé, une barre ferme porte)		
	WC côté cour garçons (abaissement d'un lavabo, un nouveau WC handicapé, une barre ferme porte)		
	WC côté cour garçons (abaissement de 2 urinoirs avec reprise des écoulements)	2 395 €	
Mise aux normes escaliers	Parvis	2 580 €	5 603 €
	Seuil devant la porte d'entrée	722 €	
	Mains courantes escaliers intérieurs (installation d'une 2 ^{ème} main courante)	1 383 €	
	Escaliers intérieurs (bande podotactile, nez de marche abrasif et contrasté, contre marche contrastée)	918 €	
Avaloirs dans la cour : mise aux normes			2 100 €
Imprévus			2 000 €
Total			16 323 €

Recettes		€ HT
Ville de Bouxwiller	48%	7 794 €
DETR	40%	6 529 €
Subvention exceptionnelle du ministère de l'intérieur	12%	2 000 €
Total		16 323 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce pour la réalisation de ce projet,
- valide son plan de financement,
- autorise le Maire à solliciter une subvention DETR et une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur

Point 12 : Travaux d'accessibilité ruelle de l'église à Bouxwiller

L'agenda d'accessibilité a permis d'inventorier des travaux de mises aux normes à prévoir dans la Commune. Pour l'année 2016, la Ville prévoit notamment de réaliser des travaux dans la ruelle de l'église protestante de Bouxwiller (réfection du pavage et création d'un accès à l'église de plain-pied) tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Dépenses	€ HT
Réfection de la rue en pavés + assainissement	48 050 €
Reprise de l'escalier côté rue de l'Eglise	8 100 €
Mains courantes de l'escalier (prolongement côté droit, pose d'une nouvelle côté gauche)	850 €
Mise aux normes des 2 escaliers extérieurs du parvis (clous podotactiles + bande rugueuse sur nez de marche)	3 124 €
Bande rugueuse sur bordure chaussée	1 000 €
Pose d'une rampe intérieure	1 500 €
Imprévus	5 000 €
Total dépenses	67 624 €

Recettes		€ HT
Ville de Bouxwiller	53%	35 574 €
Subvention exceptionnelle du ministère de l'intérieur	7%	5 000 €
DETR	40%	27 050 €
Total recettes		67 624 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce pour la réalisation de ce projet,
- valide son plan de financement,
- autorise le Maire à solliciter une subvention DETR et une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur

Point 13 : Avenant au marché de la gare routière

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

*Vu,
le secrétaire de séance*

